

TIR EN SALLE 2x18m

Sélectif pour le championnat de France

20 & 21 Octobre 2018

LIEU : Gymnase Jérôme Fernandez – Avenue Louis Joseph Soulas 45800 Saint Jean de Braye
Coordonnées GPS : N47°54.498'E1°57.986'

ARBITRES : Jean-Pierre LE LAMER et Christian BARILLOT

HORAIRES :

	Départ 1 – Samedi 20	Départ 2 – Dimanche 21	Départ 3 – Dimanche 21
Greffe	19h	8h15	12h30
Contrôle du matériel	19h45	8h45	13h15
Echauffement	20h	9h	13h30
Début des tirs	20h30	9h30	14h

- Tri spots verticaux pour les arcs à poulies
- 60cm pour les benjamins et minimes
- 40cm pour les autres catégories (Tri spots possible sur demande lors de l'inscription sauf arcs nus)

Les archers n'ayant pas reçu leur licence devront présenter un justificatif de leur cotisation.

RECOMPENSES : - Au premier de chaque catégorie adulte
- Aux 3 premiers de chaque catégorie jeune
- A la première équipe de chaque catégorie

INSCRIPTIONS

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE OU PAR COURRIER mais uniquement en ligne sur :

demulau.hebfree.org/ArcInscription/Salle__20et21-octobre-2018__St_Jean_de_Braye/

Date limite des inscriptions par Internet 16 octobre.

Après cette date, contact par mail uniquement.

Demandes de renseignements et inscriptions après le 16 octobre : alain.legrand@noos.fr

En cas de besoin le jour même : (Alain LEGRAND) 0622864763.

ENGAGEMENTS : Chèque à l'ordre "LES ARCHERS DE LA SMOC".
Adultes : 7 €, Jeunes : 4 €.

TENUE : De club souhaitée – Chaussures de sport Obligatoire

INTENDANCE : Buvette